



HAL
open science

Impacts des aides spécifiques à l'Agriculture Biologique en élevage bovin allaitant

Michel Lherm

► **To cite this version:**

Michel Lherm. Impacts des aides spécifiques à l'Agriculture Biologique en élevage bovin allaitant. 2017. hal-02789351

HAL Id: hal-02789351

<https://hal.inrae.fr/hal-02789351>

Submitted on 5 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

es à l'Agriculture Biologique en élevage bovin allaitant

Dans le cadre du suivi à long terme d'élevages charolais par l'équipe COMTE de l'UMRH INRA Theix, nous disposons de données d'un échantillon constant de 9 élevages pratiquant l'AB et de 41 conventionnels sur les années 2013 à 2016 sur des systèmes et dans des milieux similaires.

Systèmes	9 Bio				41 Conventio				Bio/Conv
	année	2013	2014	2015	2016	2013	2014	2015	2016
SAU /ha	153	153	152	152	176	177	178	180	-14.1
Nb UTH	1.89	1.87	1.89	1.87	1.97	1.93	1.91	1.93	-2.9
UGB	129	132	135	132	175	176	177	179	-25.3
Nb Vaches	63	64	66	64	104	105	106	107	-38.8
Chargement	1.03	1.05	1.08	1.05	1.25	1.25	1.25	1.26	-15.8
Kg Viande /UGB	266	280	282	276	325	331	329	327	-15.9
Kg Viande /UTH	19 103	20 637	21 115	20 864	29 164	30 400	30 769	30 892	-32.6
Produit /ha	1081	1068	1197	1080	1281	1237	1291	1186	-11.4
Aides hors AB/ha	362	333	429	388	388	366	432	389	-3.9
Aides AB/ha	91	87	65	67					
Charges opé/ha	160	181	185	186	394	359	349	355	-51.1
Charg structure/ha	608	622	635	606	676	694	676	655	-8.5
Revenu €/ha	313	265	377	287	211	184	267	175	48.4
hors aides AB €/ha	222	178	312	220	211	184	267	175	11.3
Revenu €/UTH	24 234	20 737	29 849	23 473	16 628	14 523	22 043	13 589	47.2
hors aides AB/UTH	16 849	13 629	24 579	18 015	16 628	14 523	22 043	13 589	9.4
dont aides hors AB/UTH	30 409	27 640	27 640	34 728	34 153	33 002	39 225	35 653	-15.2

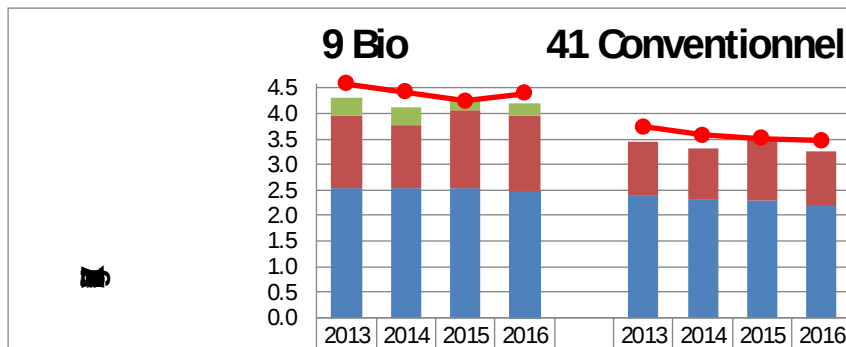
NB1 les données économiques sont exprimées en € constant 2016

NB2 les aides spécifiques AB 2015 (et 2016) ne sont pas encore à ce jour soldées (dernière annonce pour début novembre 2017). Le montant 2015 et 2016 est donc une estimation prudente (trop ?) à partir de l'ATR

Avec des structures assez voisines : même main d'œuvre, un peu moins de surface et moindre cheptel, les AB sont moins productifs : chargement inférieur et production de viande plus faible que l'UGB et surtout par UTH. Le produit obtenu par ha est logiquement plus faible de 11% mais avec beaucoup moins de charges opérationnelles (-50%) et légèrement moins de charges de structure (mécanisation) -8%. Cela leur procure en moyenne sur les 3 années un revenu de 24 600 € par UTH alors qu'il n'est que de 17 000 € chez les conventionnels. Les aides spécifiques à l'AB dont ils bénéficient ne compensent pas le plus faible produit dont le prix unitaire de la viande (+10% seulement en raison des ventes en maigre) ou des cultures est supérieur. Elles représentent néanmoins, en moyenne sur les 4 ans, 17% des aides totales, apportant 7% du produit et 25% du revenu. Sans elles, le montant est inférieur de 5% par ha et de 14% par UTH, le revenu se

retrouverait très proche de celui des conventionnels.

En terme de **coût de production** complet où tous les facteurs de production sont rémunérés en particulier le travail non salarié à 1,5 SMIC, celui-ci est plus élevé en AB car il y a certes une moindre utilisation d'intrants mais pour une production encore moindre d'où un total des charges par kg de viande vive produite supérieur : 4.41 vs 3.47 soit + 27%. On constate sur le graphique que sauf en 2015 les prix complétés par les aides y compris les aides spécifiques AB ne couvrent pas ce coût de production, c'est aussi le cas en conventionnel. Ce qui signifie que la rémunération de l'éleveur est en réalité inférieure au barème appliqué de 1,5 SMIC. Les



	2013	2014	2015	2016	2013	2014	2015	2016
Aides AB	0.36	0.33	0.24	0.26				
Aides autres	1.43	1.23	1.53	1.47	1.07	1.00	1.19	1.07
Prix du Kg Vendu Bovin	2.52	2.54	2.54	2.48	2.39	2.31	2.30	2.18
Coût de production	4.59	4.42	4.24	4.39	3.74	3.57	3.51	3.47

	2013	2014	2015	2016	2013	2014	2015	2016
SFP (PHAE puis légumineuses cultures (protéagineux)	10	9	5	12	25	24	7	8
ICHN	2	2	2	1	2	2	1	0
DPU puis DPB+PR+PV	40	44	82	83	33	38	76	74
autres (séch, FAC,...)	204	184	201	210	217	198	197	198
spécifiques AB	13	5	59	7	13	9	52	15
Total	91	87	65	67				
	453	420	494	455	388	366	432	389

Remarques : le montant des DPU (DPB+PR+PV) sont identiques ; l'ICHN intègre la PHAE à partir de 2015; les AB avaient le choix entre PHAE et maintien AB ;

et 1.22 en 2016 ; sans aides

conversion ?

venu en AB est identique aux convention !)

collectivité par ce mode de vie le marché peut faire lait mais a du mal en viande

es régions peuvent abonder.

2016)

41 Conventionnel				
	2013	2014	2015	2016
	13	95	99	93